

Projet de parc éolien du Granit à Saint-Robert-Bellarmin

Dossier : 6211-24-060

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 6 novembre au 21 décembre 2012

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de parc éolien du Granit à Saint-Robert-Bellarmin* par Énergie du Granit inc. et Société en commandite EEN CA Le Granit a pris fin le 21 décembre 2012. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 octobre 2012 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 6 novembre au 21 décembre 2012, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

La parution des avis publics par le promoteur

| Dates | Quotidiens | Hébdos régionaux |
|------------------|------------------|----------------------------|
| 7 novembre 2012 | <i>Le Soleil</i> | |
| 7 novembre 2012 | <i>Le Devoir</i> | |
| 9 novembre 2012 | | <i>L'Écho de Frontenac</i> |
| 23 novembre 2012 | | <i>L'Écho de Frontenac</i> |

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Dates et événements | Nombre d'envois | | Diffusion dans Internet |
|---|---|------------------------------------|-------------------------|
| | Médias | Groupes, municipalités ou citoyens | |
| 6 novembre Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information | Médias écrits et électroniques de la région de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches | 369 | Site du BAPE |
| 4 décembre Communiqué de rappel de la séance d'information | Médias écrits et électroniques de la région de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches | Ne s'applique pas | Ne s'applique pas |

Le projet

Justification et description

Énergie du Granit inc. et Société en commandite EEN CA Le Granit souhaitent aménager un parc éolien d'une puissance nominale de 24,6 MW constitué de douze éoliennes REpower de 2,05 MW chacune. Ce parc serait situé sur des terres privées appartenant à Domtar, en partie en milieu agricole et en milieu forestier exploité commercialement, dans le territoire de la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin. La durée d'exploitation du parc serait de vingt ans.

Le projet pourrait notamment nécessiter l'élargissement de chemins existants (10,4 km), la construction de nouveaux chemins (1,7 km), du déboisement (31,2 ha), l'aménagement d'aires de travail, d'entreposage, d'assemblage et de fabrication de béton, l'installation d'un réseau électrique majoritairement souterrain, l'installation et le remplacement de traverses de cours d'eau, des travaux d'excavation, de déblais et de remblais. Le parc éolien du Granit serait relié au poste de raccordement du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin, actuellement en construction. Le coût du projet serait estimé à 60 M\$ et la mise en service serait prévue pour décembre 2014.

(Extrait du communiqué émis le 6 novembre 2012)

Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été soulevée pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public incluant la séance d'information.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

| Centre | Adresse |
|--|--|
| Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin | 10, rue Nadeau, Saint-Robert-Bellarmin |

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La séance d'information

| | |
|--|---|
| Date | Le mardi 4 décembre 2012 à 19 h 30 |
| Lieu | Sous-sol de l'église de Saint-Robert-Bellarmin, 491, rue Principale |
| BAPE : Animation | Luc Nolet, conseiller en communication |
| Accueil et prise de notes | Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication |
| Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs | Andrée-Anne Gagnon, chargée de projet |
| Promoteur | Alex Couture, directeur EDF EN Canada Serge Bilodeau, secrétaire-trésorier Énergie du Granit inc. Nathalie Leblanc, PESCA Environnement |
| Assistance | 40 personnes |
| Durée | 45 minutes |

Les relations de presse

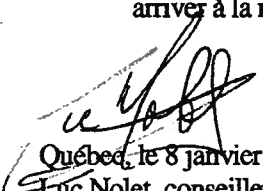
Deux journalistes de la presse écrite étaient présents soit le Journal *En Beauce.com* et *L'Éclaireur Progrès*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Les stations *COOL-FM* Saint-Georges, *CHEQ-FM* Beauce, les portails *Le Léopard.com* et *Estrie Plus.com*, les hebdomadaires *En Beauce.com* et *L'Éclaireur Progrès* ont mentionné le communiqué de presse du 6 novembre 2012 annonçant la tenue d'une séance d'information. Une entrevue a aussi été réalisée avec la radio de *Radio-Canada* à Sherbrooke.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, a permis d'en arriver à la même conclusion.


Québec, le 8 janvier 2013

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication